

## Comment les origines sociales déterminent le choix professionnel

En Suisse, la formation professionnelle initiale est très stratifiée. Des formations professionnelles aux exigences scolaires élevées, ouvrant un grand potentiel de formation et de carrière, font face à des apprentissages moins exigeants avec des perspectives plus limitées. Le présent article, s'appuyant sur les données de l'étude TREE (Transitions de l'école à l'emploi), montre entre autres que la sélection d'entrée dans la formation professionnelle initiale est caractérisée par une forte canalisation institutionnelle : elle est davantage déterminée par des paramètres d'origine sociale que par des aspects de prestations scolaires. Par ailleurs, même dans des conditions initiales scolaires et familiales comparables, l'accomplissement d'un apprentissage avec un nombre limité de leçons d'école des métiers a un impact défavorable sur les futures chances de formation et d'emploi des jeunes.



Thomas Meyer

Thomas Meyer est co-directeur de l'étude TREE.



Stefan Sacchi

Stefan Sacchi est Senior Researcher de l'étude TREE.

Selon les pronostics de l'Office fédéral de la statistique, environ la moitié de la population résidente active disposera, d'ici 2025, d'une certification au niveau tertiaire. Autrement dit, si une certification du degré secondaire II est désormais devenue la norme sociale, de plus en plus de jeunes en Suisse poursuivent leur formation au niveau tertiaire. Ces changements se reflètent également sur le marché du travail. Au cours des vingt dernières années, la part des personnes actives disposant d'une certification tertiaire a doublé, passant de 20 à 40 %, tandis que la part sans formation postobligatoire est tombée à environ 10 %.

La demande de main-d'œuvre dotée de qualifications de niveau tertiaire exige un système de formation qui exploite au mieux le potentiel des jeunes et assure leur capacité à poursuivre leur formation tout au long de la vie. Le système de formation suisse ne satisfait pas suffisamment à ces exigences. Ainsi, en dépit de l'ouverture du système de formation professionnel vers le niveau tertiaire, la part des personnes avec une formation professionnelle initiale qui acquièrent une certification tertiaire stagne à environ un tiers (Meyer 2016). L'une des raisons à cela : à côté des près de 10 % des jeunes en fin de scolarité qui restent sans certification postobligatoire, une partie considérable des jeunes acquiert au niveau du secondaire II une formation professionnelle initiale qui n'offre que de modestes compétences scolaires.

Le présent article<sup>[1]</sup> examine les dynamiques sociales qui entrent en jeu dans le processus d'entrée en formation professionnelle initiale. Par ailleurs, nous nous interrogeons également sur les conséquences d'un tel choix éducatif sur les parcours scénaristiques de formation et de carrière. À cet effet, nous utilisons les données de la première étude longitudinale TREE, une étude qui a consisté en un suivi de l'enquête PISA menée en Suisse en 2000, et porte sur la population des jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire dans l'année scolaire 1999/2000. À ce jour, l'échantillon de jeunes retenus a été interrogé à dix reprises. Près de la moitié des quelque 6000 jeunes inclus dans l'enquête, dès ses débuts, sont restés dans le panel.

### Le secondaire I différencié

La Suisse compte parmi les pays qui ont un niveau de secondaire I dit « différencié ». Après la sixième année scolaire, les élèves sont réparti-e-s, selon les cantons, en deux à quatre différents types de filière de secondaire I, qui se distinguent par leurs différents niveaux d'exigence scolaire. Environ 30 % des élèves sont dirigé-e-s vers des programmes qui ne posent que des exigences scolaires dites « élémentaires ». Selon les cantons, la part des élèves de cette filière se situe entre 10 et plus de 40 %. Cette affectation reste dans une grande mesure irréversible. Dans la plupart des cantons, un changement de filière est en principe possible, mais a rarement lieu dans les faits.

Même sous le contrôle des résultats scolaires, l'origine sociale a une influence importante sur l'affectation des jeunes dans les différents types de filière, comme le font ressortir de nombreuses études nationales et internationales. Cette affectation est sujette à un flou considérable au niveau du diagnostic des prestations scolaires, flou que Krong (2007) qualifie de « zone grise méritocratique ». En raison des programmes scolaires spécifiques aux différentes filières, des ressources pédagogiques disponibles, de la structure d'opportunité d'apprentissage ainsi que des effets de composition à l'échelle de l'école et de la classe, il y a un cumul d'effets qui contribuent à faire de l'origine sociale un facteur qui influe considérablement sur le développement de l'apprentissage ou les performances des élèves. Ce cumul d'effets se fait sentir au cours des trois à quatre ans de scolarité au niveau secondaire I, et même dans les cas où les prestations sont comparables entre les élèves au début du cycle d'étude. On constate également un impact des origines sociales sur le développement des aspirations des jeunes en matière de formation. Plusieurs études montrent qu'une affectation à des filières moins exigeantes va de pair ceteris paribus (dans des conditions autrement égales) avec des effets dits de « raffroissement ».

### Selection pour le secondaire II

La subdivision du secondaire I préddétermine dans une large mesure le type de formation postobligatoire dans lequel aboutiront les élèves. En Suisse, 20 à 25 % des élèves accomplissent ensuite le système partiel gymnasial du secondaire II conduisant à la maturité générale (entre 15 % et plus de 40 % selon les cantons). Environ deux tiers des élèves d'une année suivent une formation professionnelle initiale de deux à quatre ans. La forme la plus fréquente est un apprentissage de trois à quatre ans dans l'un des 200 métiers d'apprentissage, débouchant sur un certificat fédéral de capacité (CFC).

A cet égard, puisque les notes entre les différentes filières du secondaire I et au sein de celles-ci ne sont pas vraiment comparables, les entreprises formatrices ont souvent recours pour la sélection des candidat-e-s au principe du « signaling » (Spence 1973; Bills 2003), c'est-à-dire à l'évaluation de la filière fréquentée par les candidat-e-s comme indicateur grossier de leur performance. Des analyses statistiques relatives aux mesures de performance standardisées montrent que les élèves venant d'une filière avec un type d'exigences dites « élémentaires » ont *ceteris paribus* six fois plus de chances d'être sélectionné-e-s pour un apprentissage avec une part scolaire peu élevée.<sup>[2]</sup>

Les caractéristiques individuelles de performance étant contrôlées de manière très complète dans le modèle, ce constat peut être interprété comme l'expression d'un « signaling » sur le marché des places d'apprentissage, largement indépendant de la performance des candidat-e-s. Un tel constat est élaboré à partir d'un examen de la filière suivie au niveau secondaire I, à côté de laquelle les notes du bulletin final ne jouent plus un rôle indépendant. Lorsque l'offre de places d'apprentissage est restreinte, on favorise également les élèves sortant d'une filière plus exigeante du secondaire I (OFFT 2004) pour les métiers aux exigences dites « élémentaires ».

Le type de filière fréquenté au degré secondaire I a par ailleurs un impact au niveau institutionnel. Ainsi, au niveau cantonal, une proportion importante d'élèves issus des filières aux exigences élémentaires désavantage clairement ces jeunes. Même lorsque leurs résultats sont bons et dans des conditions comparables, leurs chances sont nettement réduites par rapport à celles de leurs concurrentes et concurrents venant de types de filière considérés comme « plus exigeants ». Ainsi, pour les jeunes venant d'une filière aux exigences élémentaires, la probabilité d'entreprendre un apprentissage « à part scolaire peu élevée » telle *ceteris paribus* à au moins 70 %. Dans des systèmes cantonaux de formation avec une proportion importante de filières aux exigences « élémentaires », ce taux monte à plus de 80 %, tandis que dans le canton avec la plus faible proportion de filières aux exigences élémentaires, les jeunes de tous les types de filière présentent une probabilité comparable d'entrer dans un apprentissage avec « part scolaire peu élevée ».

Ces résultats font, en outre, ressortir les influences des caractéristiques individuelles et institutionnelles suivantes sur l'entrée dans les deux types de formation professionnelle initiale :

- Les notes de la langue d'étude et les notes de de mathématiques n'ont pas d'influence significative sur la sélection pour les apprentissages à « part scolaire peu élevée ». En revanche, on constate un impact réducteur significatif des compétences en mathématiques (déterminé par PISA) : plus ces compétences sont élevées, plus la probabilité *ceteris paribus* que le/la candidat-e entreprendra un apprentissage « à faible part scolaire » diminue. L'effet des compétences de lecture (PISA), par contre, n'est pas suffisamment explicité sur le plan statistique.
- Parmi les compétences non cognitives, seule l'auto-efficacité de l'efficacité en mathématique (c'est-à-dire la mesure selon laquelle le/la jeune se sent compétent-e en mathématiques) a une influence significative. De manière analogue à la performance effective en mathématiques, la bonne confiance du/de la candidat-e dans ses propres compétences mathématiques réduit *ceteris paribus* la probabilité qu'elle entre dans un apprentissage dont la part scolaire est peu développée.
- En ce qui concerne les facteurs d'influence motivationnels, on constate un impact très significatif des aspirations en matière de statut social.
- A la fin de la scolarité obligatoire, les candidat-e-s qui s'attendent à avoir, à l'âge de 30 ans, un statut professionnel peu élevé (quartile inférieur) entre avec une probabilité nettement plus élevée dans un apprentissage « à faible part scolaire ». En dehors des absences non excusées (effet aggravant), on n'observe pas d'effets significatifs des autres paramètres qui concernent la motivation scolaire.
- Par rapport au soutien social à l'école et dans la famille, seul le climat de communication au sein de la famille s'avère statistiquement significatif. Les jeunes bénéficiant d'un environnement de communication sociale favorable dans leur famille entrent avec une plus grande probabilité dans un apprentissage avec une part scolaire moindre. Ce constat est inattendu et difficile à interpréter. Une explication *ad hoc* envisageable pourrait être que les jeunes dans les familles à climat de communication favorable sont moins soumis-e-s à une pression de leurs parents les poussant à opter pour un apprentissage exigeant.
- Parmi les paramètres de mesure de l'origine sociale, on remarque – contrairement aux résultats précédents de la recherche (par ex. Indorf 2010) – l'absence d'effets significatifs de paramètres socio-économiques « classiques » tels que le statut professionnel et le niveau de formation des parents ou le pays d'origine. Une grande partie des effets de l'origine est toutefois modérée par le biais du type de filière fréquenté au secondaire I. Le seul paramètre dans ce domaine qui exerce une influence significative est celui des ressources matérielles de la famille. Plus elles sont faibles, plus la probabilité d'entreprendre un apprentissage « à part scolaire limitée » est élevée.
- Au niveau du statut migratoire, nous observons que les « seconds » (enfants né-e-s en Suisse de parents immigrés) entrent *ceteris paribus* avec une moindre probabilité dans un apprentissage « à faible part scolaire » que les enfants dits « autochtones ».

### Parcours de formation et marché du travail

L'entrée dans une formation professionnelle initiale à faible composition scolaire réduit massivement la probabilité d'acquérir une certification au niveau tertiaire, qu'il s'agisse d'un diplôme d'une haute école ou d'une université, ou de certifications de la formation professionnelle supérieure, toutes choses étant égales par ailleurs, 6 % seulement de tous les jeunes entreprenant une telle formation professionnelle acquièrent un diplôme d'une haute école (spécialisés) – contre 15 % du groupe de référence, c'est-à-dire du groupe ayant suivi davantage de leçons à l'école professionnelle ; le groupe de référence obtient donc environ deux fois et demi plus souvent un tel diplôme. Pour les diplômes de la formation professionnelle supérieure, cet effet est encore plus marqué et très significatif. Avec l'entrée dans un apprentissage à « part scolaire peu élevée », le taux de certification correspondant tombe à 32 % (pour le groupe de référence) à tout juste 14 %.

L'une des raisons à cela est sans doute le fait que la formation professionnelle initiale est également – tout comme le niveau du secondaire I – très stratifiée et sélective sur le plan social. Ainsi, le nombre de leçons d'école professionnelle sur toute la durée de l'apprentissage se situe entre 500 et près de 2000, soit environ une demi-journée d'école professionnelle par semaine. Dans la plupart des apprenti-e-s ayant peu de leçons à l'école professionnelle, l'absence d'effets scolaires est grande. Les effectifs scolaires, stagne depuis quelque temps autour de 15 % des jeunes. En outre, les passerelles conduisant à la maturité professionnelle restent limitées à un petit nombre de métiers d'apprentissage, parmi lesquels arrive en tête l'apprentissage commercial qui constitue la base de près de la moitié de toutes les maturités professionnelles. De ce fait, le système de formation professionnelle génère un nombre de certifications au niveau tertiaire nettement inférieur à la demande sur le marché de l'emploi.

Ce constat est révélateur pour deux raisons. D'une part, dans le débat sur la stagnation du taux de maturités professionnelles et de diplômes de hautes écoles constatées, on argumente volontiers que tous les jeunes ayant accompli un apprentissage ont accès aux offres de la formation professionnelle supérieure. Or, notre analyse met en évidence qu'une moindre quantité de leçons à l'école professionnelle réduit aussi massivement, *ceteris paribus*, les chances d'accéder à la formation professionnelle supérieure. En outre, il faut considérer que l'accès fortement lié à la formation professionnelle supérieure n'est pas seulement critique pour l'accroissement des chances de trouver un emploi sur le marché du travail. L'assurance à moyen terme d'une relève professionnelle spécifique est également mise en question, puisque les examens professionnels (la forme le plus fréquente de la formation professionnelle supérieure) constituent le prérequis pour pouvoir ensuite à son tour former des apprenti-e-s.

D'autre part, si nous considérons la situation sur le marché du travail à l'âge de 30 ans, nous constatons un impact significatif sur le salaire. À cet âge, toutes choses étant égales par ailleurs, les jeunes ayant accompli un apprentissage avec « part scolaire peu élevée » gagnent en moyenne environ 400 francs de moins que les autres personnes issu-e-s du groupe de comparaison. Ce constat est sans doute évidemment lié à l'avantage considérable qu'apporte en Suisse, en termes de revenu, une certification tertiaire par rapport à une certification du secondaire II (Gomensoro et al. 2017).

### Conclusion

Ces différents constats interrogent la politique de la formation à plusieurs égards, et nous imposent la formulation d'un diagnostic : eu égard à l'ambition méritocratique du système de formation suisse selon laquelle ce sont en premier lieu les performances des apprenant-e-s qui comptent, l'importance élevée de paramètres relevant des institutions et de l'origine des candidat-e-s est dérangeante. Au niveau individuel, cela empêche beaucoup de jeunes d'exploiter pleinement leur potentiel. A l'échelle de la société, il y a également lieu de relever que la non-exploitation de ces talents est dysfunctional. Face aux exigences de qualification croissantes sur le marché du travail, il semble paradoxal que des jeunes doué-e-s se voient cantonné-e-s dans des formations initiales n'offrant qu'un faible potentiel de développement professionnel ultérieur.

Toutefois, les résultats obtenus pour une cohorte d'une seule année scolaire (comme celle que TREE met en lumière) ne peuvent pas être purement et simplement transposés à d'autres cohortes, puisque les conditions de sélection et de parcours des candidat-e-s et la nature du marché de l'emploi peuvent changer. Il sera donc intéressant d'effectuer des analyses similaires sur la base de la seconde cohorte TREE, qui a quitté l'école obligatoire en 2016, soit 16 ans après la première cohorte.

[1] Le présent article est un résumé d'une analyse (<https://rdcu.be/b4V5D>) détaillée parue dans le magazine *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, intitulée « Wieviel Schule braucht die Berufsbildung? Eintrittsdeterminanten und Wirkungen von Berufslehrern mit geringem schulischen Anteil » (Köln Z Soziol (2020) (Suppl 1) 72:105–134).

[2] En fonction du nombre de leçons à l'école professionnelle, nous avons subdivisé les élèves sortis de l'école obligatoire et se trouvant en première année d'apprentissage en deux groupes de taille similaire (valeur seuil supposée : 1380 leçons) suivant des apprentissages présentant des exigences cognitives très différentes (selon le rating d'expert à six échelons de Stalder, 2011). Le nombre moyen de leçons que suit le groupe bénéficiant de davantage de cours à l'école, est supérieur de presque 50 % au nombre de leçons que suit l'autre groupe (1534 leçons contre 1086).

#### Références bibliographiques

- BBT. 2004. *Lehrstellenbarometer April 2004. Detaillierter Ergebnisbericht zur Umfrage bei Jugendlichen und Unternehmen*. Bern: LINK Institut i.A. des Bundesamtes für Berufsbildung und Technologie (BBT).
- Bills, David B. 2003. Credentials, signals and screens: Explaining the relationship between schooling and job assignment. *Review of Educational Research* 73:441–469.
- Gomensoro, Andrés, Meyer, Thomas, Hupka-Brunner, Sandra, Jann, Ben, Müller, Barbara, Oesch, Dominique, Rudin, Melania, Scharenberg Katja. 2017. *Erwerbs situation im Alter von dreißig Jahren. Ergebnis-Update der Schweizer Längsschnittstudie TREE*. Bern: TREE.
- Imdorf, Christian. 2010. Wie Ausbildungsbetriebe soziale Ungleichheit reproduzieren: Der Ausschluss von Migrantenjugendlichen bei der Lehrlingsselektion. In *Bildungsungleichheit revisited. Bildung und soziale Ungleichheit vom Kindergarten bis zur Hochschule*, Hrsg. Heinz-Hermann Krüger, Ursula Rabe-Kleberg, Rolf-Torsten Kramer und Jürgen Budde, 263–278. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Meyer, Thomas. 2010. *Bildungsgrenzen im Spiegel der Panel-Studie TREE*. Bern: TREE.
- Meyer, Thomas, Sacchi, Stefan. 2020. *Wieviel Schule braucht die Berufsbildung? Eintrittsdeterminanten und Wirkungen von Berufslehrern mit geringem schulischen Anteil*. (<https://link.springer.com/epdf/10.1007-s11577-020-00679-y>sharing\_token=C-L5Weg4JaQS3MyCA03fe4RwiQnchNbY7wbcMAY6ipbf6G1u8V5JxET7nu4Jng8tjX2kVJUpdq2IXZRJRNeApbYq7mRtIXlrfA6KTv06ipafW0YK-ICyeMracb4
- Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie (Suppl 1) 72:105–134, Wiesbaden: Springer Fachmedien
- Kronig, Winfried. 2007. *Die systematische Zufälligkeit des Bildungserfolgs. Theoretische Erklärungen und empirische Untersuchungen zur Lernentwicklung und Leistungsbewertung in unterschiedlichen Schulklassen*. Bern: Haupt.
- Spence, Michael. 1973. Job market signalling. *Quarterly Journal of Economics* 87:355–379.
- Stalder, Barbara E. 2011. *Das intellektuelle Anforderungs niveau beruflicher Grundbildungen in der Schweiz. Ratings der Jahre 1999–2005*. Basel: TREE.

#### Citation

Thomas Meyer & Stefan Sacchi, 2021: Comment les origines sociales déterminent le choix professionnel. Transfert, Formation professionnelle dans la recherche et la pratique (1/2021), SRFP, Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle.



(<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>)